Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_27-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 7 MAI 2026 **N° 20260507_27**

OBJET • Désignation d'un représentant de CCA à l'assemblée générale du CAUE du Finistère

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 41
Pouvoirs • 07
Votants • 48

Par convocation en date du 30 avril 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 7 mai 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Nils, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie Thérèse, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, PATY Elena, LE BRETON Marie-Pierre, LOUSSOUARN Michel, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LE BARON René (pouvoir à Daniel CAUGANT), MAREC Tiphaine (pouvoir à Quentin LE GAILLARD), LESCA Véronique (pouvoir à Didier CARDUNER), RANNOU Jacques (pouvoir à Karen LE MOAL), PRIGENT Gildas (pouvoir à C. ESVANT), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), KERHERVE Julien (pouvoir à G. PAGNARD).

ABSENTS • Aucun

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • Daniel CAUGANT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260507-20260507_27-DE

Christian DAUTEL expose que CCA est adhérente au Conseil en Architecture, Urbanisme, et Environnement (CAUE) du Finistère depuis 2016.

Un CAUE est un organisme chargé de différentes missions :

- conseiller les particuliers et les collectivités locales dans leurs démarches de construction et d'aménagement sur tous les aspects et les facteurs contribuant à la qualité du cadre de vie et de l'environnement ;
- former les élus à la connaissance des territoires et de leur évolution, les enseignants souhaitant intégrer la connaissance de l'espace bâti et naturel dans leur projet pédagogique, et les professionnels et les acteurs du cadre de vie par des journées d'échanges techniques et des programmes de formation continue adaptés ;
- informer et sensibiliser le grand public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement - visites, conférences, expositions, publications – et à l'esprit de participation : débats, tables-rondes, ateliers pédagogiques, etc.

Le CAUE est une association instituée par la loi sur l'architecture de 1977. Il est sous la tutelle du conseil départemental, et est financé notamment par une part de la taxe d'aménagement. Il existe un CAUE dans la plupart des départements français ; celui du Finistère a été créé récemment, en 2013.

L'adhésion de CCA au CAUE permet d'avoir accès à certain nombre de prestations comme le conseil amont sur des dossiers d'aménagement ou sur certaines études, la participation du CAUE aux jurys de concours, l'accès aux opérations de formation et aux visites du CAUE ou l'organisation d'animations, expositions et conférence. Les architectes du CAUE proposent également une dizaine de permanences par an à la Maison des Transitions et de l'Habitat pour conseiller les particuliers sur leurs projets.

En tant que collectivité adhérente, CCA dispose d'une représentation à l'assemblée générale du CAUE.

Considérant l'avis favorable du bureau communautaire du 27 avril 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

A 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- **Désigne** le représentant de CCA au sein de l'assemblée générale du CAUE :

1 titulaire
- Christian DAUTEL

- **Autorise** le Président à signer tout document en lien avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 11 mai 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 11/05/2026
Qualité : PRESIDENT CCA